L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DES ARTICLES VESTIMENTAIRES EN FOURRURE

MONOGRAPHIE

Québec

86-04605/

L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DES ARTICLES VESTIMENTAIRES EN FOURRURE

Québec

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie
et du Commerce

Publié par la Direction des communications

Préparé par Gisèle Gadbois
Service des produits du textile
et de l'habillement
Direction des biens de consommation

Collaboration de Robert Daigle
Saïfo Elmir
Conseillers en développement industriel
Service des produits du textile
et de l'habillement
Direction des biens de consommation

Bernard Auger, consultant
PIERRE DELORME & ASSOCIÉS

Dépôt légal, 4e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN-2-550-12661-0
©Gouvernement du Québec, 1985

TABLE DES MATIÈRES

	Page
BIBLIOGRAPHIE	xi
SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	5
HISTORIQUE	7
CHAPITRE I - STRUCTURE DE L'INDUSTRIE	9
1.1 Localisation et taille des entreprises	9
1.1.1 Manufacturiers canadiens	9
1.1.2 Manufacturiers québécois	10
1.2 Contrôle des entreprises	11
CHAPITRE II - CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ	13
2.1 Structure de la demande	13
2.1.1 Clientèle	13
2.1.2 Mode	13
2.2 Évolution du marché	14
2.2.1 Marché canadien apparent	14
2.2.2 Expéditions canadiennes	15
2.2.3 Exportations canadiennes	16
2.2.3.1 Exportations québécoises	16
2.2.4 Importations canadiennes	18
2.2.4.1 Importations québécoises	19
CHAPITRE III - APPROVISIONNEMENT	21
3.1 Matières premières	21
3.2 Ventes à l'encan	22

Page

3.2.1 Maisons canadiennes de ventes à l'encan..... 22

CHAPITRE IV - PRODUCTION..... 25

4.1 Main-d'oeuvre..... 25

4.1.1 Principales caractéristiques..... 25

4.1.2 Formation..... 26

4.1.3 Relève..... 27

4.2 Équipement et installations..... 28

4.3 Roulement financier..... 29

4.4 Réglementation..... 29

4.4.1 Syndicalisation..... 29

4.4.2 Décrets..... 30

CHAPITRE V - ENVIRONNEMENT..... 33

5.1 Associations..... 33

5.1.1 Institut de développement de l'industrie de la fourrure canadienne inc.(IDIFC)..... 34

5.1.2 Association canadienne du commerce de la fourrure (Québec) inc.(ACCFQ)..... 35

5.2 Mouvement de protection des animaux à fourrure.... 35

CHAPITRE VI - INVESTISSEMENTS..... 37

6.1 Manufacturiers..... 37

6.2 Implication financière des gouvernements..... 37

CHAPITRE VII - EXPOSITION CANADIENNE INTERNATIONALE DE LA FOURRURE DE MONTREAL..... 41

7.1 Historique..... 41

Page

7.2 Bilan des trois éditions..... 42

7.3 Polémique Montréal-Toronto..... 43

CHAPITRE VIII - COMPÉTITIVITÉ..... 45

CONCLUSION..... 47

LISTE DES TABLEAUX

		Page
TABLEAU I	Industrie des articles en fourrure - Nombre et répartition des établissements (1978 à 1982)..	49
TABLEAU II	Industrie des articles en fourrure - Répartition des emplois au Canada (1978 à 1982).....	50
TABLEAU III	Industrie des articles en fourrure - Nombre d'employés par taille d'établissement (1981-1982)	51
TABLEAU IV	Industrie des articles en fourrure - Marché canadien apparent (1978 à 1984).....	52
TABLEAU V	Industrie des articles en fourrure - Exportations québécoises (1979 à 1984).....	53
TABLEAU VI	Industrie des articles en fourrure - Exportations canadiennes, selon le pays de destination (1977 à 1984).....	54
TABLEAU VII	Industrie des articles en fourrure - Proportion de la valeur des exportations par pays, en pourcentage (1977 à 1984).....	54
TABLEAU VIII	Industrie des articles en fourrure - Importations québécoises (1979 à 1984).....	55
TABLEAU IX	Exposition canadienne internationale de la fourrure de Montréal, 1984 - Valeur des commandes par région.....	56
TABLEAU X	Exposition canadienne internationale de la fourrure de Montréal, 1984 - Exportations totales par ordre d'importance des commandes.....	56
TABLEAU XI	Exposition canadienne internationale de la fourrure de Montréal, 1984 - Exportations totales par pays.....	57
TABLEAU XII	Exposition canadienne internationale de la fourrure de Montréal, 1985 - Valeur des commandes par région.....	58
TABLEAU XIII	Exposition canadienne internationale de la fourrure de Montréal, 1985 - Exportations totales par ordre d'importance des commandes.....	58
TABLEAU XIV	Exposition canadienne internationale de la fourrure de Montréal, 1985 - Exportations totales par pays.....	59
TABLEAU XV	Assistance financière gouvernementale à l'industrie de la fourrure.....	60

LISTE DES ANNEXES

		Page
ANNEXE A	Industrie canadienne de la fourrure - Liste des associations et organismes au Québec.....	61
ANNEXE B	Industrie canadienne de la fourrure - Liste des associations et organismes hors Québec...	63

BIBLIOGRAPHIE

Analyse de la compétitivité du secteur canadien des vêtements de fourrure, rapport préliminaire, ministère de l'Expansion économique régionale, Ottawa, décembre 1984, 51 pages.

Industrie du vêtement: Le défi du redéveloppement, les Conférences socio-économiques du Québec, Pierre Lamonde, Secrétariat permanent des Conférences socio-économiques, Québec, mars 1985, 76 pages.

Comprehension Analysis of the Canadian Fur manufacturing industry, Caron Bélanger Woods Gordon et Leetham, Simpson inc., volumes I et II, Montréal, septembre 1985.

Guide canadien de la fourrure, Conseil canadien de la fourrure, Montréal, 1985, 79 pages.

Répertoire des manufacturiers québécois d'articles vestimentaires en fourrure, gouvernement du Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 2e trimestre 1984, Québec, 136 pages.

SOMMAIRE

En 1984, l'industrie canadienne des articles vestimentaires en fourrure emploie 2 300 personnes réparties dans 500 entreprises canadiennes. Le Québec détient environ 1 600 de ces emplois et compte à lui seul 293 manufacturiers d'articles vestimentaires en fourrure regroupés majoritairement dans la région de Montréal. La production québécoise représente 80 % de l'ensemble de la production canadienne.

STATISTIQUES	1979 '000 $	1984 '000 $
Expéditions canadiennes	246 923	290 000*
Expéditions québécoises	197 538	232 000
Exportations canadiennes	104 880	140 941
Exportations québécoises	82 855 (80 %)	
Importations canadiennes	10 721	19 961
Importations québécoises	8 922 (83 %)	
Marché canadien apparent	152 764	169 020
- Expéditions domestiques	93 %	88 %
- Importations	7 %	12 %

* Estimation du Conseil de la fourrure du Canada.

Constatations

- Montréal est le plus important centre industriel et commercial de la fourrure canadienne; la région montréalaise loge 75 % des établissements canadiens et accapare près de 70 % de la production canadienne.

- Une vingtaine de grands manufacturiers montréalais contrôlent au moins 50 % du marché canadien d'articles vestimentaires en fourrure.

- Le nombre d'établissements de l'industrie de la fourrure poursuit une baisse amorcée depuis quelques années.

- Les entreprises de petite taille regroupent 75 % de la main-d'oeuvre et 58 % de ces petites entreprises emploient moins de 5 personnes.

- 2 000 travailleurs de l'industrie de la fourrure sont syndiqués.

- La structure de la demande repose sur la mode et le pouvoir d'achat des consommateurs. La qualité est toujours présente car les articles vestimentaires en fourrure demeurent un bien de luxe.

- Les manufacturiers achètent leur matière première aux encans de fourrure. Le caractère international de ces réseaux de distribution incitent les manufacturiers à s'approvisionner à travers le monde.

- Le marché canadien apparent s'est accru à un rythme annuel moyen de 3,7 % entre 1978 et 1984. Cette faible croissance n'est aucunement significative compte tenu de l'inflation.

- Les expéditions canadiennes sont passées de 200,5 millions en 1978 à 290 millions de dollars en 1984, soit une augmentation annuelle moyenne de 6,5 %.

- Le Québec fournit présentement près de 80 % de la production canadienne, soit 232 millions de dollars, accusant ainsi un recul de 5 % face à 1982 où il détenait 85 % de la production canadienne.

- En 1984, près de 50 % de la production canadienne est exportée, totalisant une valeur de 140 millions de dollars. Les exportations battent des records d'année en année malgré la récente réputation de l'industrie de la fourrure sur la scène internationale.

- Les importations sont passées de 5,2 millions de dollars à 20 millions de dollars de 1978 à 1984 enregistrant ainsi une augmentation moyenne annuelle de 8 %.

Menaces

- La trop grande dépendance de l'économie américaine et le recul des pays européens au domaine des exportations.

- L'importance de la concurrence de Hong Kong dans la conquête du marché américain, principal client du Canada.

- Les produits en provenance des pays à faible coût de production intéressent de plus en plus les manufacturiers et les détaillants canadiens.

- La tenue d'encans hors Québec freine l'essor de Montréal à titre de capitale de la fourrure et draine les retombées économiques vers les manufacturiers de Toronto.

- La polémique cyclique Montréal-Toronto relative à l'alternance du titre de la capitale de la fourrure.

- Les effets négatifs engendrés par les actions du mouvement de protection des animaux à fourrure lors des événements tenus par l'industrie de la fourrure.

Faiblesses

- Les coûts excessifs de la formation de la main-d'oeuvre.
- La difficulté d'assurer la relève de la main-d'oeuvre.
- Le vieillissement des équipements en place.
- La lenteur et le peu d'accessibilité au virage technologique.
- Le lourd support financier provoqué par les inventaires et les comptes recevables.
- La rigidité de l'application des décrets et la désuétude des lois inhérentes.
- La faible taille des entreprises.
- La multitude des organisations aux mandats imprécis provoquant des chevauchements d'actions.
- La longue absence d'une permanence à l'Association canadienne du commerce de la fourrure (Québec) inc.

Forces

- Les efforts stratégiques de développement de plus en plus concrets et structurés des organismes et des différents paliers d'intervention.
- La formule et les retombées économiques de l'Exposition canadienne internationale de la fourrure organisée à Montréal depuis 3 ans.
- La qualité des fourrures et la créativité des designers québécois.
- La concurrence restreinte en raison de la barrière à l'entrée représentée par le "know how".

INTRODUCTION

Cette monographie de l'industrie de la fourrure a été réalisée dans le cadre du mandat et des activités de la Direction des biens de consommation du ministère de l'Industrie et du Commerce. Elle s'inscrit dans les priorités de cette Direction et a pour but de faire une synthèse analytique réflétant le plus possible la réalité actuelle de l'industrie des articles vestimentaires en fourrure au Québec.

Selon la classification des activités économiques (CAÉ), l'industrie de la fourrure englobe les activités du trappage, de l'élevage, d'apprêtage et teinture (traitement), de la fabrication (et confection) et de la commercialisation. Nous retrouvons toutes ces composantes actives au Québec. Par contre, le trappage, l'élevage et l'apprêtage constituent une entité différente au sein de l'industrie de la fourrure. Les composantes de ces secteurs sont abordées brièvement dans cette étude car nous avons voulu traiter en profondeur de ces activités en leur consacrant sous peu une monographie particulière.

La majeure partie des statistiques utilisées provient des publications de Statistique Canada. Certaines données regroupent toutes les activités canadiennes de cette industrie et sont disponibles à l'échelle nationale seulement. D'autres données et informations proviennent de diverses associations oeuvrant dans le milieu industriel de la fourrure. Les informations ressortant des discussions entre les représentants du Ministère et les représentants de l'industrie québécoise de la fourrure lors de la réunion sectorielle, tenue à Montréal en mars 1985, ont également alimenté les propos de cette étude.

Les principaux points de cette analyse traitent de la structure de l'industrie, des caractéristiques du marché, des approvisionnements, de la production, de l'environnement, des investissements, de l'Exposition canadienne internationale de la fourrure de Montréal et, enfin, de la compétitivité de l'industrie de la confection des articles vestimentaires en fourrure.

HISTORIQUE

Le commerce de la fourrure débute au XVI^{e} siècle par la traite des peaux de fourrure entre les premiers habitants de la Nouvelle-France et les Amérindiens. Dès le XVII^{e} siècle, l'industrie de la fourrure voit apparaître les premiers éléments de son infrastructure par l'implantation de diverses sociétés commerciales. L'industrie est associée très étroitement aux différents aspects du développement du nouveau pays, tant au plan économique et à la découverte de nouveaux territoires que des relations avec les diverses familles d'autochtones. Elle devient rapidement le plus lucratif des commerces sur lequel repose la majeure partie de l'économie canadienne de l'époque. Cependant, au XVII^{e} siècle, l'adoption de politiques régissant le commerce des fourrures ralentit son essor florissant. Cette politique ne tolère aucune concurrence manufacturière avec la France. La colonie de la Nouvelle-France ne doit fournir que la matière première à la mère patrie: une colonie est développée pour l'utilité du pays qui la forme et jamais dans l'intention de se passer de ce pays. En 1736, tous les chapeliers de Montréal et de Québec reçoivent l'ordre rigoureux de fermer boutique. L'industrie chapelière aurait pu devenir le point de départ d'une vie industrielle intense. Malgré son rôle de fournisseur de la Nouvelle-France, l'industrie de la fourrure canadienne se dote d'une structure de plus en plus articulée au fil des époques et s'impose en sol canadien.

Aujourd'hui, l'industrie de la fourrure n'occupe plus une place prédominante dans l'économie canadienne, mais elle continue toutefois d'assurer sa présence. Selon le Conseil canadien de la fourrure, l'ensemble de l'industrie canadienne de la fourrure fournit présentement 75 000 emplois reliés à l'un ou l'autre des paliers de cette industrie complètement intégrée verticalement. Le Québec détient à lui seul 57 000 de ces emplois.

Par ailleurs, grâce à l'orientation diversifiée de ses marchés, l'industrie de la fourrure est l'une des seules industries de l'habillement qui ait traversé aussi bien la crise économique du début de la présente décennie. Elle se dote de plus en plus de moyens déterminés d'affirmation.

CHAPITRE I

STRUCTURE DE L'INDUSTRIE

L'industrie de la confection d'articles vestimentaires en fourrure englobe les confectionneurs, les grossistes et les détaillants dont l'activité principale est la confection de garnitures, de manteaux et autres vêtements en fourrure.

1.1 Localisation et taille des entreprises

Les établissements confectionnant des articles vestimentaires en fourrure sont majoritairement de petites entreprises de type artisanal. De plus, les entreprises sont principalement concentrées à Montréal et à Toronto. Cependant, Montréal est le plus important centre canadien d'activités de la fourrure.

1.1.1 Manufacturiers canadiens

Les statistiques officielles les plus récentes annonçaient 270 établissements canadiens en 1982 dont 178 étaient localisés au Québec.[1] À cette même époque, sept entreprises seulement employaient au moins 50 personnes.

Cependant, ces chiffres ne réflètent guère la situation réelle avec exactitude. En effet, le Québec, à lui seul, comptait, en 1983, 293 établissements spécialisés dans la fabrication des articles vestimentaires en fourrure.[2] La baisse entreprise depuis quelques années dans le dénombrement des établissements nous amène à conclure que le Québec devait

1 Tableau I - Industrie des articles en fourrure - Nombre et répartition des établissements, 1978-1982, page 49.

2 Répertoire des manufacturiers québécois d'articles vestimentaires en fourrure, gouvernement du Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 2e trimestre 1984.

compter plus de 170 établissements en 1982, contrairement à ce que les statistiques officielles recensaient à la même année. Conséquemment, nous estimons à environ 500 le nombre d'établissements canadiens actuels, particulièrement au cours des périodes de pointe de production.

1.1.2 Manufacturiers québécois

Les manufacturiers québécois sont les plus importants au pays. Ils fournissaient 85 % de la production canadienne en 1982, mais suite à une diminution, les industriels québécois livraient, en 1984, 80 % de l'ensemble de la production canadienne.[3]

Ces entreprises sont localisées un peu partout en province. Cependant, la région de Montréal loge 75 % des établissements canadiens de fourrure. Ainsi, les expéditions canadiennes proviennent majoritairement de la région montréalaise, soit une proportion de 70 %.

Montréal demeure donc le centre important de confection d'articles vestimentaires en fourrure tant au niveau provincial qu'au niveau national. À plus petite échelle, le quartier de la fourrure délimité par les rues Saint-Alexandre, Mayor, de Maisonneuve et Sainte-Catherine au centre-ville abrite la majorité des entreprises.

La forte concentration d'établissements au sein de ce quadrilatère s'explique largement par la taille des entreprises.

---

3 Guide de l'Industrie de la fourrure, Conseil canadien de la fourrure, mars 1985, 79 pages.

La plupart sont de type artisanal et occupe un espace conséquentiel. En 1982, 58 % des entreprises répertoriées comptaient moins de 5 employés.[4]

1.2 Contrôle des entreprises

Une vingtaine de manufacturiers montréalais parmi les plus importants contrôlent environ 50 % du marché canadien d'articles en fourrure. Par ailleurs, on estime à plus de la moitié les établissements au Québec occcupés par des confectionneurs à forfait.

De plus, le secteur industriel canadien de la fourrure est majoritairement contrôlé par deux groupes ethniques: les communautés juive et grecque. Ainsi, le milieu industriel devient relativement fermé et difficilement pénétrable par un nouvel entrepreneur. Le jeu des contacts personnels est de mise dans le milieu et la réputation de la qualité des services devient la carte de visite de la plupart des manufacturiers.

---

4 Tableau III - Industrie des articles en fourrure - Nombre d'employés par taille d'établissement, 1981-1982, page 51.

CHAPITRE II

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ

2.1 Structure de la demande

2.1.1 Clientèle

Les articles vestimentaires en fourrure ne s'adressaient auparavant qu'à un segment de marché déterminé par un haut revenu. Les articles en fourrure étaient de coupe traditionnelle et représentaient la réussite monétaire et toute la splendeur du luxe.

Aujourd'hui, la gamme et les différentes lignes des articles de fourrure rendent le produit financièrement accessible à une clientèle plus large, mais il demeure néanmoins un produit de luxe.

Les confectionneurs s'adressent aujourd'hui à différents segments de marché. Certains confectionnent des articles vestimentaires de haut de gamme et de coupe conventionnelle ou sophistiquée pour une clientèle triée sur le volet. D'autres s'adresseront à une clientèle ayant un revenu intermédiaire et aux goûts s'inscrivant dans un courant mode saisonnier ou avant-gardiste.

2.1.2 Mode

L'agencement de la production prévue pour l'année et les tendances de la mode, s'insinuant de plus en plus dans le milieu de la fourrure, régissent les achats de peaux effectués par les manufacturiers lors d'encans. Un type de fourrure peut prendre la vedette une année et occupé le 3e rang l'année suivante.

Les confectionneurs s'intéressent à plusieurs types de peaux mais la plupart se spécialiseront dans la coupe de un ou deux types de peaux tels le vison et le castor.

Les manufacturiers demanderont à un apprêteur choisi, un traitement particulier des peaux achetées. Le traitement comprendra des spécificités sur l'épaisseur et la souplesse du cuir, la couleur et la longueur du poil selon la collection présentée par le manufacturier. Toutefois, la qualité de la peau et de la confection sera toujours présente dans le produit offert.

De plus en plus de maisons de confection se réservent les services de designers de renom. La collection sera dessinée selon le courant mode de la saison prochaine. Des styles avant-gardistes ou dessinés pour des occasions très spéciales auront aussi leur place dans la collection.

Les articles vestimentaires en fourrure se revêtent d'une adaptabilité favorisant l'accès à un éventail plus large de clients et rendant ainsi la fourrure plus présente sur le marché.

La structure de la demande est donc basée sur le pouvoir d'achat des consommateurs, orientée par la mode et toujours axée sur la qualité.

2.2 Évolution du marché

2.2.1 Marché canadien apparent

Au cours de la période de 1978 à 1984, la valeur du marché canadien apparent a crû à un rythme annuel moyen de 3,7 % pour passer de 134 millions de dollars en 1978 à plus

de 169 millions de dollars en 1984.[5] Toutefois, cette faible croissance n'est aucunement significative compte tenu de l'inflation.

En 1980, le marché canadien apparent affichait une dimimution de l'ordre de 23 %, mais une hausse a été enregistrée pour toutes les autres années de cette période. La faible augmentation de 4 % en 1982 n'a fait que suivre la tendance de toute l'économie générale qui subissait alors les contrecoups de la récession économique amorcée en 1980. Selon les gens du milieu, le retour à la hausse entrepris depuis 1983 annonce une croissance pour l'avenir.

2.2.2 Expéditions canadiennes

Les expéditions canadiennes sont passées d'environ 200,5 millions de dollars en 1978 pour atteindre une valeur de 290 millions en 1984, soit une augmentation annuelle moyenne d'environ 6,5 %.

L'année 1982, pour sa part, a été marquée par une diminution de l'ordre de 7 %. Depuis, les expéditions reprennent lentement leur rythme de croissance. Ainsi, selon le Conseil canadien de la fourrure, la valeur totale de la production d'articles vestimentaires en fourrure, s'établissant à 290 millions de dollars en 1984, représente une augmentation d'environ 20 % par rapport à l'année précédente.[6]

---

5 Tableau IV - Industrie des articles en fourrure - Marché canadien apparent - 1978 à 1984, ('000 $ millions), page 52.

6 Guide canadien de la fourrure, Conseil canadien de la fourrure, mars 1985.

2.2.3 Exportations canadiennes

Durant la période de 1978 à 1984, les exportations ont cru à un rythme moyen annuel de 13,8 %. En 1981, elles ont grimpé à 136 millions de dollars[7] dessinant une pointe dans l'oscillation de la courbe de cette période. L'année 1982 a connu une baisse reliée en majeure partie aux effets de l'inflation, au taux élevé des intérêts et à la conjoncture économique mondiale. Les exportations de 1984 montent, pour leur part, à 140 millions de dollars et constituent un record pour l'industrie de la fourrure. Si en 1984, près de 50 % de la production canadienne d'articles vestimentaires en fourrure étaient exportés à travers le monde, il faut se rappeler qu'en 1960 seulement 2 % de la production étaient destinés à l'exportation. Bien que cette industrie soit l'une des plus anciennes au Canada, et au Québec en particulier, il faut reconnaître que sa réputation sur la scène mondiale est plutôt récente.

2.2.3.1 Exportations québécoises

La courbe des exportations québécoises de 1979 à 1984 a suivi les mêmes fluctuations que la courbe des exportations canadiennes car le Québec a toujours conservé une part d'au moins 78 % de la valeur des exportations nationales depuis 1979.

Par contre, le Québec s'est moins bien comporté que le reste du Canada en 1981 car les exportations ont

---

7 Tableau IV - Industrie des articles en fourrure - Marché canadien apparent, page 52; Tableau VI - Industrie des articles en fourrure - Exportations canadiennes par pays, 1977 à 1984, page 54; Tableau VII - Industrie des articles en fourrure - Proportion de la valeur des exportations par pays, page 54.

atteint, au Québec seulement, une valeur de près de 109 millions de dollars, la plus haute valeur en exportations de cette période, à l'exception de 1984, mais sa part a diminué de 2 % en 1981, comparativement à 1980, pour atteindre 80 %.[8]

En 1982, la part du Québec est de 82 % de la valeur totale des exportations nationales des articles vestimentaires en fourrure, soit la plus haute part enregistrée durant la période 1979-1984.

Une augmentation de 31 millions de dollars dans les exportations québécoises de 1983 à 1984 ne suffit pas à redonner la hausse nécessaire à la part occupée par le Québec afin que celle-ci reprenne la place qu'elle détenait en 1982. Au contraire, la part du Québec baisse de 1 % de 1983 à 1984 car, toute proportion gardée, les exportations canadiennes hors du Québec ont augmenté de 51,2 % en un an alors que le Québec ne croissait que de 39,2 %. L'augmentation des exportations a donc été plus considérable ailleurs au Canada qu'au Québec.

La valeur des exportations canadiennes dirigées vers les États-Unis atteignait 59 % de la valeur totale des exportations canadiennes en 1983 et grimpait à 76 % en 1984.[9] Le faible taux du dollar canadien a favorisé la hausse des exportations durant cette période. Cependant, les produits des pays à faible coût de main-d'oeuvre ont commencé à nuire à nos exportations. Les expéditions en provenance de Hong Kong, Taïwan et de la Corée semblent vouloir pénétrer de plus en plus le marché américain, principal client de notre industrie.

---

8 Tableau V - Industrie des articles en fourrure - Exportations québécoises, 1979 à 1984, page 53.

9 Tableau VI - Industrie des articles en fourrure - Exportations canadiennes par pays, 1977 à 1984, page 54.

Avec 250 millions de dollars en 1982, Hong Kong constitue le premier fournisseur des États-Unis en articles de fourrure confectionnés. La main-d'oeuvre à bon marché est l'avantage majeur de compétitivité en faveur de Hong Kong par rapport au Québec.

Le dynamisme des efforts stratégiques des intervenants du millieu industriel de la fourrure transpire à travers les résultats de 1984.[10] Par contre, la proportion de la valeur des exportations par pays nous démontre clairement la prédominance du créneau américain dans notre marché et le recul des autres marchés étrangers, notamment en Europe de l'Ouest. La situation de 1984 est inversement proportionnelle à la situation de 1977 en ce qui a trait à ces deux marchés. Le taux de change de la devise canadienne, la facilité de pénétration du marché américain, le déploiement des industries étrangères et le mouvement anti-fourrure européen forment une conjoncture influençant considérablement la destination des exportations. La proportion des exportations vers les États-Unis et la proportion décroissante des autres marchés étrangers suggèrent aux industriels une vigilence face à l'orientation des efforts de développement pour pénétrer divers marchés.

2.2.4 Importations canadiennes

Les importations n'ont pas dépassé 9% du marché canadien apparent de 1977 à 1983 et ont atteint 12 % en 1984.[11] Elles totalisaient 5,2 millions de dollars en 1978 et près de

---

10 Tableau VII - Industrie des articles en fourrure - Proportion de la valeur des exportations par pays, en pourcentage, 1977 à 1984, page 54.

11 Tableau IV - Industrie des articles en fourrure - Marché canadien apparent, 1978 à 1984, page 52.

20 millions en 1984. Elles sont réalisées tant par les détaillants que par certains manufacturiers. L'Allemagne de l'Ouest, la Finlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Hong Kong, Taïwan, la Corée du Sud et les États-Unis sont les principales sources de l'approvisionnement canadien.

2.2.4.1 Importations québécoises

La part québécoise de la valeur des importations canadiennes des articles vestimentaires en fourrure varie de 67 % à 83 % entre 1979 à 1984, touchant son plus bas niveau en 1983.[12]

De 1983 à 1984, le Québec a augmenté la valeur de ses importations de 88 % alors que le territoire hors Québec n'affichait qu'une augmentation de 14 %.

Ces proportions ne reflètent qu'approximativement la situation réelle car elles sont calculées sur la valeur des articles de fourrure dédouanés au Québec. Elles constituent cependant un indicateur de tendance plausible étant donné la concentration de l'industrie de la fourrure au Québec.

La recrudescence des importations des produits vestimentaires en fourrure depuis 1983 démontre l'intérêt marqué de nos industriels pour les produits étrangers.

---

12 Tableau VIII - Industrie des articles en fourrure - Importations québécoises, 1979 à 1984, page 55.

Une gamme diversifiée d'articles en fourrure est importée. Généralement, la fourrure importée est constituée de manteaux réversibles et d'articles semi-manufacturés de plus en plus populaires sur le marché canadien.

Toutefois, les sommes impliquées sont minimes comparativement à l'ensemble du marché canadien de la fourrure même si la part des importations a augmenté de 4 % en un an pour atteindre 12 % en 1984.

CHAPITRE III

APPROVISIONNEMENT

3.1 Matières premières

La fourrure brute constitue la matière première prédominante achetée par les confectionneurs d'articles vestimentaires en fourrure. Par la suite, ils requerront les services d'apprêteurs spécialisés pour apporter le traitement spécifique désiré aux peaux achetées. Le caractère international de la structure des réseaux de distribution et des ventes à l'encan amène les manufacturiers à s'approvisionner à travers le monde. Le Canada possède une excellente réputation pour la qualité de ses fourrures. De plus, il se classe au 3e rang mondial des producteurs de fourrure sauvage, dépassé seulement par les États-Unis et l'URSS.[13]

Le Canada a produit pour 91 millions de fourrure sauvage et d'élevage durant la saison 1983/1984.[14] Le Québec fournissait près de 16 % de cette production et l'Ontario en produisait presque le double. Les importations canadiennes, pour leur part, représentent 8 % de l'approvisionnement des manufacturiers canadiens.

Le vison demeure la fourrure la plus imposante tant dans la production que dans les échanges commerciaux. Une proportion de 48 % de la production canadienne était composée de vison d'élevage durant la saison 1983/1984 et l'importation des fourrures brutes de vison atteignait 35 % des importations de fourrures brutes durant la même saison.

---

13 Guide canadien de la fourrure, Conseil canadien de la fourrure, mars 1985, 79 pages.

14 Statistique Canada, catalogue 23-207.

3.2 Ventes à l'encan

Les manufacturiers effectuent plus de 95 % des achats de peaux brutes lors des enchères tenues un peu partout à travers le monde. Très peu d'achats s'effectuent directement auprès des trappeurs, éleveurs ou marcnands. Le réseau international des ventes à l'encan est tracé par les enchères tenues en Angleterre, en Autriche, en Italie, en France, dans les pays scandinaves, en Russie, aux États-Unis et au Canada. Les principales ventes à l'encan annuelles étrangères sont les suivantes:

- Eastwood & Holt Ltd, Londres, Angleterre;
- Hudson's Bay & Annings Ltd, Londres, Angleterre;
- Oslo Fur Auctions Ltd, Oslo, Norvège;
- Nordic Fur Auctions Ltd, Stockholm, Suède;
- Rozal Greenland Trade Dept., Copenhagen, Danemark;
- Danish Fur Sales, Copenhagen, Danemark;
- Finish Fur Sales Co. Ltd, Finlande;
- V/O Sojuzpushinina, Leningrad, Russie;
- Hudson's Bay Co., New York, États-Unis.

3.2.1 Maisons canadiennes de vente à l'encan

Trois principales maisons exercent le commerce de la fourrure brute au Canada; la Compagnie de la Baie d'Hudson à Toronto, l'Association des Trappeurs de l'Ontario à North Bay et la Western Canadian Raw Fur Auction à Vancouver.

L'Association des Trappeurs de l'Ontario, coopérative à caractère privé, présente à ses enchères essentiellement des fourrures sauvages. Cet organisme tient annuellement quatre grandes ventes à l'encan à North Bay.

La Compagnie Western Canadian Raw Fur Auction de Vancouver est une petite maison spécialisée dans la fourrure sauvage provenant particulièrement de la côte ouest du Canada.

La Compagnie de la Baie d'Hudson est la plus ancienne et la plus importante maison de ventes à l'encan de fourrures au Canada. Elle joue aussi un rôle sur la scène internationale en présentant des enchères à New-York et à Londres.

Ces enchères canadiennes de fourrure étaient tenues auparavant à Montréal et dans l'Ouest du pays. En septembre 1981, la Compagnie de la Baie d'Hudson déménageait ses installations et ses ventes à l'encan, de Montréal à Toronto. Depuis lors, presque tous ses encans canadiens se tiennent à Toronto. Ils s'échelonnent de la mi-décembre à la mi-juin de chaque année et la Compagnie offre une gamme complète de services à la clientèle.

Les efforts concertés des intervenants du milieu québécois et des différents paliers gouvernementaux ont contré en grande partie l'effet négatif engendré par le déménagement des encans de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les succès répétitifs remportés par le Gala et l'Exposition canadienne internationale de la fourrure de Montréal démontrent les résultats de ces efforts tout en assurant à Montréal le titre de Centre international de la fourrure.

Il n'en demeure pas moins que le problème de la tenue des encans hors Québec est entier et contribue à mettre en péril la vocation de Montréal en matière de fourrure. En effet, il y a danger de voir les nouveaux entrepreneurs s'installer près de leurs sources d'approvisionnement, soit à Toronto. Certains manufacturiers, implantés à Montréal depuis quelques années déjà, pourraient déménager en Ontario en prétextant y trouver des avantages fiscaux et la proximité des approvisionnements.

De plus, une certaine confusion règne au sujet du titre de capitale nationale de la fourrure (brute ou confectionnée). Montréal possède le titre de capitale de la fourrure pour la confection. Toronto

détient évidemment le titre de capitale pour la fourrure brute à cause de la présence des encans de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Plusieurs centaines d'acheteurs, des Montréalais parmi eux, visitent au moins deux fois par an la ville-reine et y engendrent des retombées économiques très appréciables tant pour les vendeurs que pour la municipalité-hôtesse.

Les représentants du milieu industriel québécois croient qu'il est actuellement nécessaire d'étudier la possibilité de tenir à nouveau des encans au Québec afin d'offrir d'abord une saine concurrence aux encans torontois de la Compagnie de la Baie d'Hudson et, ensuite, de récupérer les ventes perdues lors du déménagement de cette entreprise. La tenue d'encans au Québec serait un atout majeur pour les entreprises du milieu de la fourrure. Selon les industriels, l'organisation des encans est dispendieuse mais demeure réalisable et surtout nécessaire au milieu québécois de la fourrure.

CHAPITRE IV

PRODUCTION

4.1 Main-d'oeuvre

4.1.1 Principales caractéristiques

L'industrie de la confection canadienne d'articles vestimentaires de fourrure employait 2 300 personnes en 1982. Les entreprises de petite taille, moins de 50 employés, regroupent 75 % de ces emplois.[15] Le Québec compte à lui seul près de 70 % des emplois canadiens de la fourrure, soit environ 1 600.[16]

Cependant, ces données demeurent approximatives. Il faudrait les lire à la hausse pour obtenir une évaluation plus juste du nombre actuel d'emplois. L'Institut de développement de l'industrie de la fourrure canadienne inc. annonce présentement 1 800 emplois québécois dans l'industrie de fabrication des articles vestimentaires en fourrure.

De plus, la main-d'oeuvre du secteur de la fourrure est très spécialisée et la rémunération horaire y est la plus élevée de toute l'industrie du vêtement.[17] Contrairement à d'autres secteurs économiques, nous retrouvons peu de travail au noir dans cette industrie.

---

15 Tableau III - Industrie des articles en fourrure - Nombre moyen d'employés par établissement, 1981-1982, page 51.

16 Tableau II - Industrie des articles en fourrure - Répartition des emplois au Canada, 1978 à 1982, page 50.

17 Industrie du vêtement: Le défi du redéveloppement, les Conférences socio-économiques du Québec, Pierre Lamonde, Secrétariat permanent des conférences socio-économiques, Québec, mars 1985, page 43.

4.1.2 Formation

D'une part, le métier de maître fourreur se transmet généralement de père en fils depuis des générations et, d'autre part, les industries consentent également à entraîner du personnel pour les tâches spécialisées et particulières au secteur de la fourrure.

Il n'existe pas de programme d'aide technique ou financière adapté à cette catégorie de travailleurs et l'apprentissage est habituellement assez long à cause de la spécialisation demandée. La formation se fait en milieu industriel et la période d'apprentissage de la main-d'oeuvre peut dépasser les 12 mois.

Bien que la formation en milieu industriel assure la qualité et l'efficacité de la main-d'oeuvre, elle se révèle très dispendieuse en raison du coût de la matière première et des salaires élevés. Les augmentations salariales accordées aux apprentis sont réglementées par un décret que les manufacturiers doivent respecter. Les industriels doivent, entre autres, donner une hausse trimestrielle de 18 $ à un débutant, qu'il y ait progression ou non dans l'apprentissage.

De plus, un industriel investit fréquemment temps et argent pour former des apprentis qui s'en vont travailler pour un compétiteur ou partent leur propre commerce dès qu'ils deviennent productifs.

Ainsi, les coûts de formation de la main-d'oeuvre spécialisée et le recyclage de la main-d'oeuvre d'expérience face aux nouvelles technologies deviennent onéreux pour le proprié-

taire de l'entreprise. Les industriels souhaitent l'accès à un programme de formation de la main- d'oeuvre en milieu de travail afin, d'une part, de diminuer les investissements en formation et, d'autre part, d'assurer une relève efficace au sein de l'industrie.

4.1.3 Relève

Face aux problèmes encourus dans la formation de la main-d'oeuvre et du peu de stabilité à l'emploi de la part des jeunes travailleurs, l'industrie de la fourrure doit planifier la relève dès maintenant si elle veut assurer son efficacité. Le problème est plus sérieux dans les petites entreprises que dans les entreprises de grande taille pour les raisons discutées au chapitre de la formation. Par surcroît, la majorité des manufacturiers possèdent des entreprises de petite taille. Il n'est donc pas faux de prétendre que le problème s'aggravera si nous ne recherchons pas dès aujourd'hui des solutions valables.

Enfin, les industriels aimeraient qu'une certaine relève se prépare également au niveau des designers étant donné l'orientation de la stratégie de développement axée en partie sur l'intégration de la fourrure dans les courants modes déterminés par les nouveaux designs des articles vestimentaires en fourrure. Par contre, la formation des designers dans le domaine de la fourrure rencontre les mêmes problèmes que ceux énoncés à la formation de la main-d'oeuvre spécialisée. Faut-il encore que les jeunes designers s'intéressent à la fourrure. Seul le Collège La Salle, école montréalaise réputée dans la formation de ces designers, intègre à sa programmation des cours traitant de la confection des articles vestimentaires en fourrure. Par ailleurs, le milieu

industriel de la fourrure, par l'entremise de l'IDIFC, désire également attirer les jeunes designers vers ce secteur vestimentaire particulier le plus tôt possible par l'organisation d'un concours de jeunes designers dont les prix seront remis lors de l'Exposition canadienne internationale de la fourrure de Montréal au printemps 1986.

4.2 Équipements et installations

La majorité des manufacturiers, soit 90 %, est installée dans de vieux bâtiments et leur surface de travail est relativement restreinte comparativement à l'ensemble de l'industrie du vêtement.

De plus, les entreprises de l'industrie de la fourrure étant majoritairement de type artisanal, la nouvelle technologie est peu accessible faute de ressources financières, d'espace et de la difficulté d'adaptation de la main-d'oeuvre aux nouvelles techniques. Ainsi, la technologie est quasi-absente dans le domaine de la fourrure à l'exception d'un petit nombre d'entreprises considérées comme chefs de file.

Ne pouvant se permettent les investissements considérables requis pour des équipements s'inscrivant dans le virage technologique eu égard leur capacité de production, certains propriétaires s'intéressent à l'achat en commun de nouvelle machinerie, par 3 ou 4 entreprises ou autrement. Une utilisation à temps partagé de ces équipements augmenterait leur capacité de production et renforcerait leur position sur les marchés internationaux.

Le problème prépondérant de la production est sans aucun doute le passage sans heurt de l'équipement traditionnel à celui issu du virage technologique. Une telle modernisation pour rendre l'industrie plus productive et ainsi promouvoir une pénétration accrue

des marchés d'exportation devrait passer, selon l'étude de Leetham Simpson inc.,[18] par une expansion de la capacité de production, car toutes les usines produisent à près de 100 % de leur capacité, et par de nouvelles implantations ou des fusions d'entreprises afin de renforcer la position concurrentielle de l'industrie de la confection d'articles vestimentaires en fourrure au Québec.

4.3 Roulement financier

Le manufacturier est obligé d'acheter, lors des encans, des quantités appréciables de peaux qu'il va garder en inventaire pendant une période allant de deux à huit mois et même davantage pour certaines espèces. L'inventaire atteint une valeur phénoménale pour certaines entreprises et celles-ci doivent en assurer le fardeau financier annuel.

Une autre difficulté relative au roulement financier surgit dans ce domaine de la production. Le support des comptes recevables par les entreprises sur une période de 6 à 9 mois pénalise les petites entreprises qui n'ont pas les fonds nécessaires pour répondre à la demande. Si une solution était apportée à ce problème par l'ensemble du milieu de la fourrure, certaines de ces entreprises pourraient accroître leur production et honorer leurs carnets de commandes en plus d'augmenter leur part de marché.

4.4 Réglementation

4.4.1 Syndicalisation

Environ 2 000 travailleurs, sur un total de 2 300, sont membres des divers syndicats régissant l'industrie montréalaise de la fourrure, soit un taux de syndicalisation de 87 %.

---

18 Comprehension Analysis of the Canadian fur manufacturing industry, Caron Bélanger Woods Gordon et Leetham, Simpson inc., volumes I et II, Montréal, septembre 1985.

L'Association des travailleurs en fourrure de Montréal, principal syndicat, regroupe à lui seul quelque 1 000 membres. Il est affilié, entre autres, à l'Association des repasseurs et teinturiers ainsi qu'à la Confédération syndicale démocrate, regroupant les commerces au détail.

4.4.2 Décrets

Deux Comités paritaires agissent au sein de l'industrie de la fourrure. L'un veille à l'application du décret de l'industrie de la fourrure en gros (les fabricants) et l'autre s'intéresse aux ateliers de fabrication-détaillants (les maîtres fourreurs), assujettis par un décret différent, mais à Montréal seulement. Ailleurs, en province, aucun décret ne régit l'industrie de la fourrure.

Les deux décrets permettent des horaires de travail différents créant ainsi des situations conflictuelles. La surveillance rigide effectuée à ce niveau cause un préjudice aux grossistes qui ne peuvent travailler que de 8 h à 16 h avec possibilité de temps supplémentaire de 16 h à 18 h, lorsque la demande est faite par écrit 24 heures à l'avance; et le samedi de 8 h à 12 h, alors que les détaillants-fabricants, eux, suivent les heures d'ouverture des magasins. Ils peuvent, par ce fait, travailler le jeudi et le vendredi de 9 h à 21 h, et le samedi jusqu'à 17 h.

De plus, cette surveillance étroite rend la modernisation des équipements très difficile. Les coûts encourus pour l'achat de machinerie et d'équipement de haute technologie, impliquent souvent que cette machinerie, pour être rentable, doive être utilisée 24 heures par jour. Présentement, il est

impossible par décret, même sur une base à temps partagé, de pouvoir travailler selon un tel horaire. Cette situation rend l'accès à la nouvelle technologie difficile et non-rentable pour l'industrie.

Selon les industriels, la révision de la réglementation régissant l'industrie favoriserait l'amélioration de la productivité du milieu de la fourrure. L'application rigide des décrets, désuets en plus, ne répond pas bien, toujours selon les gens du milieu, aux besoins actuels de l'industrie de la fourrure.

Par surcroît, la mise sous tutelle du Comité paritaire de l'industrie de la fourrure en gros se terminant à l'automne 1985 et qui, d'ailleurs, a duré près de 18 mois, a causé préjudice en maintes occasions à l'ensemble de l'industrie de la fourrure.

Depuis l'enquête de la CECO, des doutes planent au sujet de l'intégrité de cette industrie. Sa mauvaise réputation publiée par la presse n'a pas été rectifiée en un juste équilibre. L'obtention d'éclaircissements quant aux résultats de l'enquête et une déclaration publique des faits pourraient effacer ce voile attentatoire enveloppant l'industrie de la fourrure québécoise, tant au niveau national qu'international.

CHAPITRE V

ENVIRONNEMENT

5.1 Associations

Près d'une vingtaine d'organismes et d'associations oeuvrent dans l'industrie de la fourrure tant au niveau provincial[19] qu'au niveau national.[20]

L'Institut de développement de l'industrie de la fourrure canadienne inc., le Conseil canadien de la fourrure et l'Institut canadien de la fourrure fonctionnent au niveau national. Les deux premières associations ont leur siège social à Montréal tandis que la troisième opère depuis Toronto.

Au niveau provincial, nous retrouvons l'Association canadienne du commerce de la fourrure (Québec) inc. (ACCFQ) qui est membre du Conseil canadien de la fourrure. Parmi les associations affiliées à l'ACCFQ, on note la Corporation des fabricants-grossistes du Québec (Guilde), l'Alliance du Québec des manufacturiers de fourrure (communauté grecque) et l'Association canadienne des marchands de la pelleterie. De plus, l'ACCFQ compte parmi ses membres, des apprêteurs, des marchands de peaux et différents autres groupes fournissant des services à l'industrie de la fourrure.

Le nombre d'associations s'avère énorme compte tenu de l'importance de ce secteur manufacturier dans l'économie canadienne. Leurs mandats sont souvent similaires, parfois complémentaires et plusieurs manufacturiers siègent à quatre ou cinq comités de direction différents à la fois, créant ainsi une situation des plus paradoxales.

---

19 Voir Annexe A - Industrie de la fourrure - Liste des associations et organismes au Québec, page 61.

20 Voir Annexe B - Industrie de la fourrure - Liste des associations et organismes au Québec, page 63.

Le manque de communication entre les différents groupes augmente la difficulté de mettre sur pied des programmes ou stratégies communes valables et entraîne, de plus, un chevauchement d'actions semant la confusion dans l'esprit des membres et au sein de l'industrie de la fourrure en général. Encore aujourd'hui, rares sont ceux qui arrivent à définir, même sommairement, le rôle de l'un ou l'autre de ces organismes. Les membres du Conseil d'administration de certaines associations ne peuvent même pas décrire clairement le mandat qui leur est assigné.

5.1.1 Institut de développement de l'industrie de la fourrure canadienne inc. (IDIFC)

Beaucoup d'intervenants du milieu s'interrogent sur le pourquoi de la création de l'Institut de développement de l'industrie de la fourrure canadienne inc.. L'ACCFQ s'occupait adéquatement des activités promotionnelles maintenant administrées par cet Institut. Cette création hâtive, sans aucune consultation sérieuse auprès des intervenants du milieu, n'a pas contribué à diminuer les problèmes organisationnels, voire de communication au sein de l'industrie.

Selon les porte-paroles de la Corporation des fabricants-grossistes de la fourrure inc. et de l'Association canadienne du commerce de la fourrure (Québec) inc., les diverses associations sont en voie de se restructurer en un organisme national dont le siège social serait à Montréal. Ce nouvel organisme demeurerait sous leur contrôle puisque les entreprises québécoises représentent 80 % de l'industrie canadienne de la fourrure et, ainsi, Montréal renforcerait sa position de Capitale de la fourrure. En favorisant la création d'un organisme national, les intervenants du milieu

québécois de la fourrure seront à même de mieux connaître ce qui se prépare en territoire canadien et ils pourront concerter leurs efforts afin que les activités demeurent à Montréal. De plus, la restructuration favorisera l'essor de l'industrie de la fourrure aux niveaux national et international.

5.1.2 Association canadienne du commerce de la fourrure (Québec) inc. (ACCFQ)

Cette association jouissait d'un pouvoir certain dans les années passées. Elle est devenue presque inopérante depuis qu'elle a perdu son personnel au profit de l'IDIFC en septembre 1983.

Le personnel de l'ACCFQ est maintenant passé à l'IDIFC et il lui est devenu, depuis, assez difficile de fonctionner adéquatement. Le projet envisagé par l'ACCFQ, par exemple, de se doter d'un système d'information de crédit est maintenant compromis. Le personnel permanent de l'ACCFQ est donc demeurée le problème prédominant jusqu'à tout récemment. En effet, l'amorce de la réorganisation des associations, basée sur le principe du partage des ressources humaines et techniques, permet, d'ores et déjà, une permanence à l'ACCFQ.

5.2 Mouvement de protection des animaux à fourrure

Le mouvement de protection des animaux à fourrure existe depuis quelques années déjà. Qui ne connaît pas, entre autres, les implications de l'actrice française Brigitte Bardot dans sa croisade contre la chasse aux bébés phoques et les interventions répétées du groupe Green Peace contre les chasseurs de loups marins? Ce mouvement a pris de l'ampleur avec le temps et il est maintenant devenu très actif, particulièrement en Europe.

Le Fonds international pour la protection des animaux, organisme sans but lucratif, dispose d'un budget de plusieurs millions de dollars et toutes les actions locales et sporadiques du mouvement demeurent à caractère international. Leurs stratégies articulées sont difficiles à contrer.

Selon les intervenants québécois de l'industrie de la fourrure, ce mouvement demeure très faible au Québec. Cependant, le mouvement de protection des animaux à fourrure a été une cause directe de la baisse des exportations d'articles vestimentaires en fourrure vers les pays européens. Des lignes de piquetage et des manifestations ont déjà été organisées lors de la tenue d'expositions de fourrure en Angleterre. L'impact fut à un point tel que l'industrie européenne limite maintenant la promotion de tels événements de peur de voir apparaître à nouveau ces lignes de piquetage qui entraînent inévitablement un effet négatif sur les ventes des exposants.

Toutefois, les manifestations du mouvement de la protection des animaux à fourrure ne semble causer aucun préjudice présentement au marché canadien de la fourrure même si des lignes de piquetage, de moindre importance que les lignes de piquetage européennes, sont apparues aux portes du Gala de la fourrure de Montréal en mai 1985.

Par contre, ce mouvement demeure un élément défavorable au développement et à l'image de l'industrie de la fourrure. Même si, présentement, il n'entrave pas l'essor de l'industrie canadienne, une activité promotionnelle et éducative pour contrer son impact, telle la préparation d'un film expliquant les différentes étapes de l'industrie depuis le trappage jusqu'à la confection, pourrait être présenté aux consommateurs lors d'événements publics.

CHAPITRE VI

INVESTISSEMENTS

6.1 Manufacturiers

La confection artisanale et traditionnelle telle que connue dans le milieu de la fourrure n'exige essentiellement que quelques tables de coupe et certaines machines à coudre. Ainsi, l'investissement en aménagement et en équipement est considéré non-important dans la plupart des manufactures de petite ou de moyenne taille. De plus, le volume de production de ces entreprises ne justifie pas l'injection de sommes importantes en technologie de pointe et le support des inventaires et des comptes recevables ne laisse pas une marge de manoeuvre énorme pour de nouveaux investissements. Seules les entreprises ayant une large capacité de production peuvent se permettre d'investir sérieusement.

Ainsi, la compagnie Taran Furs a injecté plusieurs millions de dollars dans son usine pour automatiser sa production. N'étant qu'à sa première année d'opérations avec cette nouvelle technologie, il est assez difficile d'en connaître l'impact. Il faudra attendre au moins une autre année pour en évaluer les résultats. S'ils sont positifs, comme on est en droit de s'y attendre, on verra sûrement d'autres manufacturiers leur emboîter le pas à plus ou moins brève échéance, possiblement dans un mouvement coopératif et non individualiste.

6.2 Implication financière des gouvernements

Avant 1981, la seule aide offerte par le ministère de l'Industrie et du Commerce fédéral et le ministère des Affaires extérieures consistait à défrayer les frais de voyage des acheteurs étrangers pour les amener à visiter nos fabricants. Le ministère du Commerce exté-

rieur (Québec), pour sa part, offrait une aide financière aux manufacturiers qui participaient à l'étranger à des expositions internationales (Programme APEX).

Depuis 1982, suite à l'intervention du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec pour aider le secteur de la fourrure à se développer et à faire face à la crise économique mondiale, l'implication, tant technique que financière de différents gouvernements et ministères, s'est intensifiée. Les subventions du ministère de l'Industrie et du Commerce ont totalisé à elles seules 333 000 $ pour les quatre dernières années (1982 à 1985).

Le ministère du Commerce extérieur québécois a, quant à lui, versé 234 000 $ au cours des trois dernières années par le biais du programme APEX et d'un programme d'aide aux acheteurs étrangers.

Le ministère de l'Expansion industrielle régionale a, pour sa part, fourni 287 000 $ en 1983, 1984 et 1985 dans le cadre de son programme destiné aux acheteurs étrangers.

L'Office canadien pour un renouveau industriel (OCRI) a injecté quelque 450 000 $, en trois ans, dans la création de l'Institut de développement de l'industrie de la fourrure canadienne inc., organisme qui a, en quelque sorte, supplanté l'Association canadienne du commerce de la fourrure (Québec) inc.

Au niveau municipal, la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM) s'est impliquée dans l'organisation d'événements sociaux tels les Galas de la fourrure de 1982, 1983, 1984 et 1985 et ce, pour un montant de 122 000 $.

Par contre, le milieu industriel est toujours désappointé du peu d'intérêt que le ville de Montréal démontre vis-à-vis le dépérissement du quartier de la fourrure. Les manufacturiers aimeraient, en

collaboration avec la ville de Montréal, améliorer et moderniser le mobilier urbain et l'aspect architectural de ce quartier en vue de projeter une meilleure image de l'industrie de la fourrure.

Certains représentants du milieu québécois souhaitent la création d'un programme similaire à celui que la ville de Toronto vient de mettre sur pied. Ce programme viserait la revalorisation de l'image de la ville de Montréal comme Capitale internationale de la mode.

Globalement, l'industrie de la fourrure a donc bénéficié d'une assistance financière gouvernementale de plus de 1 426 000 $ entre 1982 et 1985.[21]

---

21 Tableau XV - Assistance financière gouvernementale à l'industrie de la fourrure, page 60.

CHAPITRE VII

EXPOSITION CANADIENNE INTERNATIONALE DE LA FOURRURE DE MONTRÉAL

7.1 Historique

Il y a 34 ans, la semaine de placements de l'industrie de la fourrure débutait à Montréal. Les acheteurs (détaillants et agents), majoritairement québécois et ontariens, visitaient les manufacturiers à leurs propres usines et y complétaient leurs achats.

Cette semaine de placements alterna entre Montréal et Toronto jusqu'en 1966, année où l'on décida de la tenir uniquement à Montréal. Les organisateurs lui donnèrent par la suite le nom d'"Exposition canadienne internationale de la fourrure de Montréal" et ce nom fut incorporé comme entité légale distincte. Il faut mentionner qu'à l'époque, très peu d'acheteurs étrangers visitaient cette exposition et aucun manufacturier non-canadien n'y participait.

En 1980, les organisateurs ont présenté une première soirée Gala-défilé à titre d'activité promotionnelle supportant leur exposition.

L'année suivante, devant le déménagement des activités de la Compagnie de la Baie d'Hudson de Montréal à Toronto, et l'abandon graduel des événements promotionnels, le ministère de l'Industrie et du Commerce québécois (MIC) consultait les intervenants du milieu et prenait l'initiative de supporter les manufacturiers montréalais dans la tenue du Gala 1981.

Ce Gala s'organisait parallèlement à l'exposition de fourrure de Toronto qui se tenait sous la bannière d'un nouveau concept regroupant les manufacturiers sous un même toit. Suite à la tenue simul-

tanée de ces deux événements, l'industrie réalisa qu'elle dépensait mal ses énergies et qu'elle ne pouvait se permettre de tenir ces deux activités à chaque année. Ainsi, la première exposition canadienne de la fourrure à caractère véritablement international se tenait à Montréal en 1983.

7.2 Bilan des trois éditions

La première édition regroupait 178 exposants venus de 12 pays et elle recevait la visite d'environ 2 000 acheteurs.

L'édition 1984 a connu un succès encore plus grand par la participation de 200 exposants représentant 15 pays dont l'Argentine, la Belgique, le Danemark, l'Angleterre, la Finlande, la France, la Grèce, Hong Kong, l'Italie, la Pologne, l'Espagne, la Suède, l'Allemagne de l'Ouest et, bien sûr, les États-Unis et le Canada. Les manufacturiers québécois ont réalisé 87 % des ventes au cours de cette exposition, soit un chiffre d'affaires de 37,7 millions de dollars sur des ventes totales de 43,4 millions de dollars.[22] De plus, 11 des 73 manufacturiers exposants ont totalisé à eux seuls 65 % des ventes, soit plus de 28 millions de dollars. Les États-Unis sont demeurés le plus important client avec des achats de plus de 32,6 millions de dollars, représentant 75 % des ventes totales effectuées au cours de l'exposition.

L'Exposition canadienne internationale de la fourrure de Montréal a remporté un succès sans précédent en mai 1985. Les commandes placées au cours de l'Exposition totalisent 108 641 500 $ et 59 262 500 $ des ventes ont été transigées avec des clients étrangers.[23] Les exposants québécois ont réalisé 72 % des ventes comparativement

---

22 Tableaux X, XI et XII, pages 56, 57 et 58.

23 Exposition canadienne internationale de la fourrure de Montéral - Institut de développement de l'industrie de la fourrure canadienne inc. (IDIFC), communiqué du 14 juin 1985, 4 pages.

à une proportion de 25 % obtenue par les exposants ontariens. L'ambiance de prestige assurée par les présentations de couturiers de réputation internationale a favorisé cette réussite record.

L'Exposition de Montréal se classe maintenant au 2e rang mondial des expositions de fourrure, la première position étant toujours occupée par l'Exposition de Francfort. Cet événement majeur répond aux besoins des entreprises et accentue considérablement la pénétration des marchés étrangers. Les délégations étrangères s'y présentent de plus en plus nombreuses à chaque année. L'Italie et l'Allemagne de l'Ouest ont, d'ailleurs, réservé encore plus d'espace pour l'Exposition 1986 avant même la fermeture de l'édition 1985. La réputation de Montréal grandit de façon indiscutablement prestigieuse.

7.3 Polémique Montréal-Toronto

L'Exposition de fourrure de Toronto (1982) qui a été sans lendemain, a tout de même laissé des traces chez ses organisateurs manufacturiers qui rêvent, travaillent et demeurent confiants de faire alterner la présente exposition entre Montréal et Toronto. L'ancien Président du Comité organisateur de l'Exposition de Toronto ne cache pas son désir de voir en 1986 l'exposition se tenir dans la ville Reine. À cet effet, il a présenté une demande d'aide financière au MIC ontarien afin d'intéresser les manufacturiers à son projet. D'autre part, la communauté torontoise grecque travaille de façon dynamique pour l'avancement de ce projet.

Avec la création par l'OCRI de l'Institut de développement de l'industrie de la fourrure canadienne inc., les destinées de l'industrie sont maintenant entre les mains d'un organisme à caractère national, et l'on risque de voir le vieux débat entre Montréal et Toronto revivre de plus belle.

L'Association canadienne du commerce de la fourrure (Québec) inc. (ACCFQ), un organisme québécois, avait le mandat d'organiser l'Exposition canadienne internationale de la fourrure de Montréal. Ce mandat a maintenant été cédé à l'Institut de développement de l'industrie de la fourrure canadienne inc.. L'Ontario fera inévitablement des pressions auprès de cette organisation nationale pour amorcer sa centralisation en tentant de rapatrier chez elle l'Exposition de Montréal.

Les trois dernières éditions de l'Exposition internationale ont démontré clairement que cette exposition est bénéfique à l'ensemble de l'industrie et que Montréal constitue l'emplacement idéal pour la tenue d'un tel événement. Les organisateurs demeurent vigilants et continuent de fournir les efforts nécessaires afin d'assurer à Montréal le titre de Capitale de la fourrure.

CHAPITRE VIII

COMPÉTITIVITÉ

L'industrie québécoise est compétitive mais elle doit demeurer alerte puisque certains pays orientaux progressent rapidement. Une sérieuse concurrence provient particulièrement de Hong Kong et de la Corée du Sud dont la production à faible coût de main-d'oeuvre se tourne de plus en plus vers l'exportation.

D'une part, ces pays accaparent un grand créneau du marché des États-Unis, principal consommateur de fourrures canadiennes et, d'autre part, les produits de ces pays exportateurs commencent à intéresser nos entreprises, comme ce fut le cas dans le vêtement il y a quelques années. Les produits asiatiques sont reconnus par leur coût relativement bas pour une marchandise de qualité. Les manufacturiers canadiens y voient l'opportunité de vendre des produits moins chers à l'achat que le même article produit au Canada. Le manteau réversible est l'un des items qui semble intéresser plusieurs manufacturiers et détaillants.

Il est assez difficile d'expliquer les raisons de la pénétration des américains sur le marché canadien puisque, à priori, l'importateur y perd au change et la qualité des peaux n'est pas supérieure à celles apprêtées au Canada.

Le design et la légèreté des peaux sont deux atouts majeurs militant en faveur des produits européens. Les produits sont plus attrayants sur les marchés extérieurs. Le facteur mode est pris en considération beaucoup plus par les Européens que par nos manufacturiers qui, à court terme, devront en tenir compte sérieusement eux aussi. Les industriels aimeraient voir nos designers québécois, dont la renommée est indiscutable, travailler plus souvent avec la fourrure afin d'augmenter les efforts offensifs de l'industrie face à l'exportation, au design et à la créativité contre la production massive de l'Orient.

L'adaptabilité des vêtements de fourrure en fonction du marché visé, tant dans la correction de la coupe que dans la finition de la matière première, constitue la priorité de l'industrie de la fourrure qui dessert les marchés mondiaux. Les facteurs distinctifs du produit canadien telles la qualité de la matière première, la fiabilité de l'approvisionement, la créativité du design et la confection supérieure favorisent une nouvelle approche du marché dans un effort de développement stratégique axé sur une plus grande capacité exportatrice. La concertation des différents intervenants et la créativité dans la confection peuvent contrer la grande concurrence au marché international. Il est presque impossible de miser sur une stratégie axée sur une concurrence de coût.

CONCLUSION

L'industrie québécoise de la fourrure n'a cessé de se développer au cours des années. Les ventes canadiennes ont enregistré une progression continuelle malgré certains reculs passagers dus essentiellement à la conjoncture économique globale. Les exportations des produits canadiens et québécois ont démontré, pour leur part, une présence de plus en plus manifeste et articulée sur les marchés internationaux.

Bien que l'industrie de la fourrure soit actuellement confrontée à de nombreux problèmes tels querelles internes, concurrence extérieure inlassablement croissante, mauvaise publicité, relève non-assurée, et bien d'autres encore, ces difficultés ne sont certes pas insurmontables.

Il est primordial que les gens du milieu continuent d'orchestrer leurs efforts vers l'atteinte d'objectifs définis et spécifiques tout en s'assurant de la collaboration étroite des divers paliers gouvernementaux et des différents intervenants du milieu de la fourrure afin d'élaborer et de coordonner efficacement une stratégie de développement visant une plus grande compétitivité de l'industrie québécoise de la fourrure.

Le Québec possède tous les attributs pour assurer l'essor essentiel à l'industrie de la fourrure tant au niveau national qu'international, et il détient présentement 80 % de cette industrie. Le couronnement définitif de la ville de Montréal à titre de Capitale canadienne de la fourrure contribuera à atténuer les dilemnes internes. La synergie fonctionnelle ainsi libérée pourra affronter en force la concurrence étrangère et rendre la réputation internationale de l'industrie de la fourrure confortablement prestigieuse.

TABLEAU I

INDUSTRIE DES ARTICLES EN FOURRURE

NOMBRE ET RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS

1978 à 1982

Province	1978	1979	1980	1981	1982
Terre-Neuve	-	-	-	-	-
Ile-du-Prince-Edouard	-	-	-	-	-
Nouvelle-Écosse	-	-	-	-	-
Nouveau-Brunswick	N.D.	N.D.	2	2	3
Québec	N.D.	N.D.	208	201	178
Ontario	N.D.	N.D.	75	75	75
Manitoba	N.D.	N.D.	15	12	8
Saskatchewan	N.D.	N.D.	1	-	-
Alberta	N.D.	N.D.	2	3	1
Colombie-Britannique	N.D.	N.D.	5	4	3
Yukon - Territoire du Nord-Ouest	N.D.	N.D.	2	2	2
CANADA	290	327	310	299	270

SOURCE: Statistique Canada, catalogue 34-218.

TABLEAU II

INDUSTRIE DES ARTICLES EN FOURRURE

RÉPARTITION DES EMPLOIS AU CANADA

1978 à 1982

Province	1978	1979	1980	1981	1982
Terre-Neuve	-	-	-	-	-
Ile-du-Prince-Edouard	-	-	-	-	-
Nouvelle-Écosse	-	-	-	-	-
Nouveau-Brunswick	N.D.	N.D.	-	-	-
Québec	N.D.	N.D.	1 663	1 732	1 528
Ontario	N.D.	N.D.	539	571	574
Manitoba	N.D.	N.D.	-	97	91
Saskatchewan	N.D.	N.D.	-	-	-
Alberta	N.D.	N.D.	-	-	-
Colombie-Britannique	N.D.	N.D.	14	14	17
Yukon - Territoire du Nord-Ouest	N.D.	N.D.	-	-	-
CANADA	2 380	2 549	2 413	2 483	2 262

SOURCE: Statistique Canada, catalogue 34-218.

TABLEAU III

INDUSTRIE DES ARTICLES EN FOURRURE

NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT

1981-1982

Nombre moyen d'employés	Nombre d'établissements		Nombre total d'employés	
	1981	1982	1981	1982
0-4	171	157	277	255
5-9	63	55	394	364
10-19	40	34	502	473
20-49	17	17	485	501
50-99	5	5	339	|
100-199	2	1	|	|
200-499	1	1	486	669
500-999	-	-	-	-
1000 et plus	-	-	-	-
TOTAL	299	270	2 483	2 262

SOURCE: Statistique Canada, catalogue 34-218.

TABLEAU IV
INDUSTRIE DES ARTICLES EN FOURRURE
MARCHÉ CANADIEN APPARENT
1978 à 1984
('000 $)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Expéditions domestiques	200 542	246 923	234 492	260 417	243 790	243 556[1]	290 00
Exportations	71 775	104 880	127 860	136 572	112 483	99 378	140 9
Expéditions domestiques nettes	128 767	142 043	106 632	123 845	131 307	144 178	149 05
Importations[3]	5 230	10 721	11 048	11 665	9 735	12 199	19 9
Marché canadien apparent	133 997	152 764	117 680	135 510	141 042	156 377	169 02
Part du marché (%)							
Domestique	96	93	91	91	93	92	
Importations	4	7	9	9	7	8	
% exportations par rapport aux expéditions domestiques	36	42	55	53	46	41	

SOURCE: Statistique Canada, catalogues 65-004, 65-007 et 34-218.

1 Estimation du Conseil du Canada de mode en fourrure.
2 Estimation du Conseil canadien de la Fourrure.
3 Les données disponibles ne permettent pas de soustraire les ré-exportations des importations.

TABLEAU V

INDUSTRIE DES ARTICLES EN FOURRURE

EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES

1979-1984

('000 $)

ANNÉES	CANADA[1]	QUÉBEC		HORS QUÉBEC	
		$	%	$	%
1979	104 880	82 855(E)	79	22 025	21
1980	127 860	104 618	82	23 242	18
1981	136 572	108 772	80	27 800	20
1982	111 576	87 368	78	24 208	22
1983	99 378	79 393	80	19 985	20
1984	140 941	110 733	79	30 208	21

VARIATION ANNUELLE DES EXPORTATIONS, PAR RÉGION

EN POURCENTAGE

ANNÉES	CANADA	QUÉBEC	HORS QUÉBEC
1979/1980	+ 21,9	+ 26,3	+ 5,5
1980/1981	+ 6,8	+ 4,0	+ 19,6
1981/1982	- 17,6	- 19,7	- 9,6
1982/1983	- 11,7	- 9,13	- 20,4
1983/1984	+ 41,8	+ 39,5	+ 51,5

1 Canada égale 100 %.

(E) Estimé d'après le % moyen Québec/Canada de 1980 à 1984

SOURCES: Microfiches - Bureau de la Statistique du Québec;
ministère du Commerce extérieur, Ottawa;
Statistique Canada, catalogue no 65-004.

TABLEAU VI
INDUSTRIE DES ARTICLES EN FOURRURE
EXPORTATIONS CANADIENNES, SELON LE PAYS DE DESTINATION
1977 à 1984
(000' $)

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
États-Unis	10 638	19 032	20 330	22 779	34 225	45 648	58 790	107 083
Japon	4 068	7 349	11 127	6 407	13 194	10 469	7 818	8 149
Suisse	11 752	15 549	27 056	34 702	33 593	21 991	10 149	10 530
Allemagne de l'O.	10 213	10 807	17 652	27 088	22 206	12 372	9 346	5 951
Italie	1 653	2 592	5 545	6 916	5 211	3 169	1 303	721
Grande-Bretagne	4 394	7 880	10 628	8 863	10 515	6 884	3 279	1 960
Autres	5 273	8 572	12 542	21 105	17 628	11 043	8 693	6 547
TOTAL	47 991	71 781	104 880	127 860	136 572	111 576	99 378	140 941

SOURCE: Statistique Canada, catalogue 65-004.

TABLEAU VII
INDUSTRIE DES ARTICLES EN FOURRURE
PROPORTION DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS, PAR PAYS, EN POURCENTAGE
1977 à 1984

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
États-Unis	22	27	19	18	25	41	59	76
Japon	9	10	11	5	10	9	8	6
Europe de l'O.	58	51	58	61	52	40	24	13
Autres	11	12	12	16	13	10	9	5
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100

SOURCE: Statistique Canada, catalogue 65-004.

TABLEAU VIII

INDUSTRIE DES ARTICLES EN FOURRURE

IMPORTATIONS QUÉBÉCOISES

1979-1984

('000 $)

ANNÉES	CANADA[1]	QUÉBEC*		HORS QUÉBEC	
		$	%	$	%
1979	10 721	8 922	83	1 799	17
1980	11 048	8 556	77	2 492	23
1981	11 665	8 719	75	2 946	25
1982	9 735	6 793	70	2 942	30
1983	12 199	8 188	67	4 011	33
1984	19 961	15 388	77	4 573	23

VARIATION ANNUELLE DES IMPORTATIONS, PAR RÉGION

EN POURCENTAGE

ANNÉES	CANADA	QUÉBEC	HORS QUÉBEC
1979/1980	+ 3,5	- 4.1	+ 38,5
1980/1981	+ 5,6	+ 1,9	+ 18,2
1981/1982	- 16,5	- 22,1	- 0,14
1982/1983	+ 25,3	+ 20,5	+ 36,3
1983/1984	+ 63,6	+ 88,0	+ 14,0

* Importations canadiennes dédouanées au Québec. Ces statistiques reflètent approximativement la part du Québec.

1 Canada égale 100 %.

SOURCES: Microfiches - Bureau de la Statistique du Québec; ministère du Commerce extérieur, Ottawa; Statistique Canada, catalogue 65-007.

TABLEAU IX

EXPOSITION CANADIENNE INTERNATIONALE DE LA FOURRURE DE MONTRÉAL, 1984

VALEUR DES COMMANDES PAR RÉGION

Région	Nombre de compagnies	%	Valeur $	%
Québec	50	72,5	37 725 000	87,0
Ontario	17	24,6	5 082 000	11,7
Autres	2	2,9	554 000	1,3
TOTAL	69	100,0	43 361 000	100,0
Pas d'exportation	4			
GRAND TOTAL	73		43 361 000	

SOURCE: Institut de développement de l'industrie de la fourrure canadienne inc.

TABLEAU X

EXPOSITION CANADIENNE INTERNATIONALE DE LA FOURRURE DE MONTRÉAL, 1984

EXPORTATIONS TOTALES PAR ORDRE D'IMPORTANCE DES COMMANDES

	Nombre de compagnies	Valeur des expéditions
0 - 500 000,00 $	49	8 146 000
500 000,01 - 1 000 000,00	9	7 015 000
1 000 000,01 - 2 000 000,00	6	7 125 000
2 000 000,01 - 3 000 000,00	2	4 550 000
3 000 000,01 ET PLUS	3	16 525 000
TOTAL	69	43 361 000
Pas d'exportation	4	-
GRAND TOTAL	73	43 361 000

SOURCE: Institut de développement de l'industrie de la fourrure canadienne inc.

TABLEAU XI

EXPOSITION CANADIENNE INTERNATIONALE DE LA FOURRURE DE MONTRÉAL, 1984

EXPORTATIONS TOTALES PAR PAYS

Pays	Nombre de compagnies ayant répondu	Valeur totale des expéditions $
ÉTATS-UNIS	68	32 660 000
EUROPE:	55	8 060 000
Allemagne de l'Ouest	5	240 000 $
Suisse	25	4 020 000
France	4	550 000
Grande-Bretagne	3	1 115 000
Suède	8	600 000
Norvège	3	110 000
Danemark	2	60 000
Italie	5	1 365 000
JAPON	13	2 575 000
CHILI	2	32 000
AUTRES:		
Argentine plus un autre pays	2	34 000
TOTAL	119	43 361 000

SOURCE: Institut de développement de l'industrie de la fourrure canadienne inc.

TABLEAU XII

EXPOSITION CANADIENNE INTERNATIONALE DE LA FOURRURE DE MONTRÉAL, 1985

VALEUR DES COMMANDES PAR RÉGION

Région	Nombre de compagnies	%	Valeur $	%
Québec	51	72	89 454 000	82
Ontario	18	25	15 571 500	14
Autres	2	3	3 616 000	4
TOTAL	71	100,0	108 641 500	100

SOURCE: Institut de développement de l'industrie de la fourrure canadienne inc., juin 1985.

TABLEAU XIII

EXPOSITION CANADIENNE INTERNATIONALE DE LA FOURRURE DE MONTRÉAL, 1985

EXPORTATIONS TOTALES PAR ORDRE D'IMPORTANCE DES COMMANDES

	Nombre de compagnies	Valeur des expéditions
0 - 500 000,00 $	29	5 622 000
500 000,01 - 1 000 000,00	8	5 043 000
1 000 000,01 - 2 000 000,00	20	21 537 000
2 000 000,01 - 3 000 000,00	3	5 968 500
3 000 000,01 - 5 000 000,00	6	19 234 000
5 000 000,01 ET PLUS	5	51 237 000
TOTAL	71	108 641 500

SOURCE: Institut de développement de l'industrie de la fourrure canadienne inc., juin 1985.

TABLEAU XIV

EXPOSITION CANADIENNE INTERNATIONALE DE LA FOURRURE DE MONTRÉAL, 1985

EXPORTATIONS TOTALES PAR PAYS

Pays	Nombre de compagnies ayant répondu		Valeur totale des expéditions $
ÉTATS-UNIS	67		45 218 000
EUROPE:	66		11 258 000
Allemagne de l'Ouest	7	740 000 $	
Belgique	4	360 000	
Espagne	2	600 000	
France	6	313 000	
Italie	1	500 000	
Norvège	3	98 000	
Royaume-Uni	9	1 338 000	
Suède	4	1 062 000	
Suisse	28	6 213 000	
Autres	2	34 000	
JAPON	19		2 672 000
AUTRES DESTINATIONS	4		114 500
Hong Kong	1	20 000	
Taïwan	2	14 500	
Koweït	1	80 000	
TOTAL	156		59 262 500

SOURCE: Institut de développement de l'industrie de la fourrure canadienne inc., juin 1985.

TABLEAU XV

ASSISTANCE FINANCIÈRE GOUVERNEMENTALE À L'INDUSTRIE DE LA FOURRURE

Industrie et Commerce du Québec		
1982 - Subvention Gala 82:	30 000 $	
- Subvention acheteurs étrangers (OQCE):	35 000	
- Subvention Gala (OQCE):	23 000	88 000 $
1983 - Subvention de la première Exposition canadienne internationale de Montréal:		100 000
1984 - Subvention à la 2e édition de l'Exposition de fourrure:	50 000 $	
- Soirée Gala-Défilé:	35 000	85 000
1985 - Soirée Gala-Défilé:		60 000
TOTAL (MICQ)		333 000 $
Commerce extérieur du Québec		
1983 - Aide aux acheteurs étrangers:	52 000 $	
- Programme Apex	70 000	122 000 $
1984 - Aide aux acheteurs étrangers:		52 000
1985 - Aide aux acheteurs étrangers:		60 000
TOTAL (MCE)		234 000 $
Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM)		
1982 - Aide au Gala:	17 000 $	
1983 - Aide à la soirée sociale:	50 000	
1984 - Aide au Gala:	35 000	
1985 - Aide au Gala:	20 000	
TOTAL (CIDEM)		122 000 $
Ministère de l'Expansion industrielle régionale*		
1983 - Programme d'acheteurs:	75 000 $	
1984 - Programme d'acheteurs:	112 000	
1985 - Programme d'acheteurs:	100 000	
TOTAL (MEIR)		287 000 $
Office canadien pour un renouveau industriel (OCRI)		
Création de l'Institut de développement de l'industrie de la fourrure canadienne inc.		
1983	150 000 $	
1984	150 000	
1985	150 000	
TOTAL (OCRI)		450 000 $
GRAND TOTAL		1 426 000 $

* Ces montants sont approximatifs étant donné le peu de compilations disponibles.

SOURCE: Direction des biens de consommation, MIC.

ANNEXE A

INDUSTRIE CANADIENNE DE LA FOURRURE

LISTE DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES AU QUÉBEC

Nom	Adresse
Alliance du Québec des manufacturiers de chapeaux de fourrure Tél.: (514) 849-4294	400, boul. de Maisonneuve Ouest suite 1055 Montréal (Québec) H3A 1L4
Association canadienne des marchands de la pelleterie Tél.: (514) 844-1945	1435, rue Saint-Alexandre suite 1270 Montréal (Québec) H3A 2G4
Association des repasseurs et teinturiers Tél.: (514) 866-7004	460, rue Sainte-Catherine Ouest suite 808 Montréal (Québec) H3B 1A7
Association canadienne du commerce de la fourrure (Québec) inc. Tél.: (514) 844-1975	1435, rue Saint-Alexandre suite 1270 Montréal (Québec) H3A 2G4
Comité paritaire de la fourrure en gros Tél.: (514) 842-7835	423, rue Mayor suite 415 Montréal (Québec) H3A 2K7 ou 416, boul. de Maisonneuve Ouest Montréal (Québec) H3A 1L2
Comité paritaire du détail de la fourrure Tél.: (514) 277-8750	366, rue Mayor Montréal (Québec) H3A 1N7

ANNEXE A
Suite...

Nom	Adresse
Conseil canadien de la fourrure Tél.: (514) 844-1945	1435, rue Saint-Alexandre suite 1270 Montréal (Québec)
Corporation des fabricants-grossistes de la fourrure Tél.: (514) 844-1945	1435, rue Saint-Alexandre suite 1270 Montréal (Québec) H3A 2G4
Fonds d'association et de retraite l'industrie de la fourrure Tél.: (514) 842-3729	1435, rue Saint-Alexandre de suite 1250 Montréal (Québec) H3A 2G4
Institut de développement de l'industrie de la fourrure canadienne inc. Tél.: (514) 288-6609	1435, rue Saint-Alexandre suite 1265 Montréal (Québec) H3A 2G4
Maîtres Fourreurs Associés inc. Tél.: (514) 288-1208	209, rue Saint Paul O. 5e étage Montréal (Québec) H2Y 2A1
Union des travailleurs en fourrure de Montréal Tél.: (514) 866-3748	460, rue Sainte-Catherine O. Montréal (Québec) H3A 2G4

ANNEXE B

INDUSTRIE CANADIENNE DE LA FOURRURE

LISTE DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES HORS QUÉBEC

Nom	Adresse
Association canadienne des éleveurs de visons Tél.: (416) 675-9400	65, Skyway Avenue Rexdale (Ontario) M9W 6C7
Canada Fox Breeders Association Tél.: (902) 436-9547	292, Water Street Summerside Ile-du-Prince-Edouard C0B 1T0
Fédération canadienne des trappeurs de l'Ontario Tél: (705) 482-5850	1867, Bond Street North Bay (Ontario) P1B 4V7
Fur Trade Association of Canada (Ontario) Inc. Tél.: (416) 593-0324	185, Spadina Avenue Toronto (Ontario) M5T 2C6
Fur Workers Union AMC & B of NA Tél.: (416) 977-4267	33, Cecil Street Toronto, (Ontario) M5T 1M9
Greek Fur Trade Association of Canada Tél.: (416) 593-0613	141, Spadina Avenue Toronto (Ontario) M5V 2L3